

LES FRANÇAIS ET LE RECYCLAGE DES PILES ET DES BATTERIES



SYNTHÈSE ÉTUDE FILIÈRE 2018



LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES EN FRANCE

Depuis 1999, les 2 éco-organismes Corepile et Screlec-Batribox organisent la filière française de collecte et de recyclage des piles et accumulateurs portables¹ usagés (P&A). Ils sont tous deux agréés par les pouvoirs publics jusqu'en 2021.

Chaque année, **1,3 milliard de piles et batteries** sont mises sur le marché en France pour un poids total de 31 300 tonnes.

Dans le même temps, Corepile et Screlec-Batribox collectent plus de 500 millions d'unités usagées, soit près de **14 000 tonnes**, ce qui représente le poids de la structure métallique de **deux tours Eiffel**.

La France est ainsi la deuxième filière européenne après l'Allemagne.

Les piles et batteries sont collectées en mélange sur **60 000 points** d'apport disséminés sur tout le territoire métropolitain et les DROM-COM. La collecte intervient dans les magasins qui en vendent (et ont une obligation de reprise des P&A usagés), dans les entreprises, les administrations, les déchetteries, les sites industriels, mairies, écoles... ainsi qu'auprès des professionnels de la gestion des déchets.

1- La réglementation définit comme pile ou accumulateur portable, la pile ou la batterie rechargeable qui n'ont pas d'utilisation industrielle ou automobile. Généralement ce sont des petites piles ou batteries n'excédant pas 5 kg de poids unitaire



Ces piles et batteries sont ensuite massifiées sur 6 centres de tri répartis en majorité sur le territoire national ainsi que certains pays voisins qui ont une tradition métallurgique tels que l'Allemagne ou l'Espagne.

Elles sont alors triées selon leur technologie (ex : alcalines et salines, batteries rechargeables lithium, etc) et acheminées ensuite vers les unités de traitement spécialisées afin de recycler les métaux qu'elles contiennent. En moyenne **77% du poids total d'une pile ou d'une batterie usagée est recyclé en métaux** ou alliages contenant : aciers, zinc, manganèse, nickel, plomb, cadmium, cobalt...

La filière française atteint les objectifs fixés par la réglementation européenne (soit un taux de collecte de 45 % en poids des quantités annuelles mises sur le marché calculées selon la moyenne des 3 dernières années) et

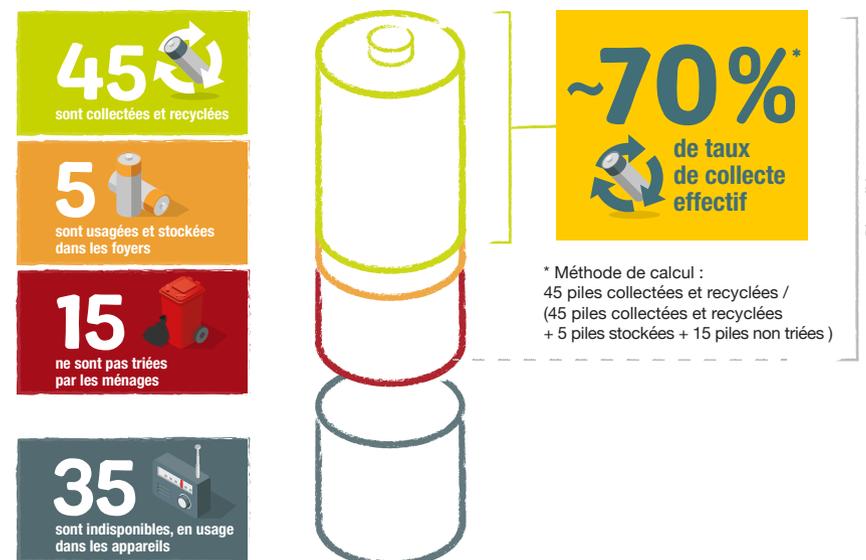
continue à progresser chaque année grâce à la volonté et l'engagement des deux éco-organismes ainsi que le civisme des citoyens français!

En excluant les piles et batteries qui sont en cours d'utilisation dans les appareils, cette quantité collectée représente **70%** des piles et batteries usagées disponibles.

La rigueur de leur action a encore été confirmée par les contrôles périodiques menés pour le compte des pouvoirs publics par un cabinet indépendant en 2017 et qui ont montré un niveau de conformité élevé (de l'ordre de 90 %) vis-à-vis des obligations du cahier des charges.

➔ **Pour plus d'informations, connectez-vous au site filière : www.relevonsledefipiles.com**

SUR 100 PILES MISES SUR LE MARCHÉ



MÉTHODOLOGIE

Afin de toujours “collecter plus et recycler mieux”, Corepile et Screlec-Batribox ont souhaité mieux quantifier et qualifier les gisements de produits usagés dans les foyers français et mieux comprendre les comportements, usages et attitudes des consommateurs.

Une étude menée en ce sens en 2014 a donc été remise à jour cette année, avec une représentativité améliorée et une méthodologie alignée avec celles d'autres pays européens permettant de faciliter les comparaisons.

Cette étude en deux volets avait pour objectif d'évaluer d'une part les **piles et batteries présentes dans un ménage moyen français** ainsi que leur localisation dans le foyer (grand inventaire) et d'autre part de **mieux comprendre le comportement des**

français vis-à-vis des piles et des batteries usagées : stockage à la maison, tri, dépose dans un point de collecte, connaissance de la filière...

■ **Étude “Grand Inventaire”** (gisement dans les foyers) sur un panel représentatif de 4431 personnes. La représentativité est associée aux critères de sexe, âge, catégorie socio-professionnelle (CSP), type d'habitat, structure familiale et géographie (en considérant la région de résidence et le taux d'urbanisation).

■ **Étude “Usages et Attitudes”** (comportement) sur un panel de 1 007 personnes, également représentatif de la population française.

Enquêtes en ligne réalisées entre avril et mai 2018.



**106
PILES
& BATTERIES
PRÉSENTES EN MOYENNE
DANS LES FOYERS**

→ **74%**
**SONT EN USAGE
DANS DES APPAREILS**

→ **10%**
SONT USAGÉES

SOIT
5 FOIS PLUS QU'ESTIMÉ
PAR LES FRANÇAIS

82%
**DES FRANÇAIS
DÉCLARENT TRIER
LEURS PILES**

**77% savent que la mise
à la poubelle est interdite**

47 
**APPAREILS
CONTENANT DES
PILES OU DES
BATTERIES
EN MOYENNE PAR FOYER**

OÙ SE TROUVENT LES PILES ET BATTERIES CHEZ SOI ?

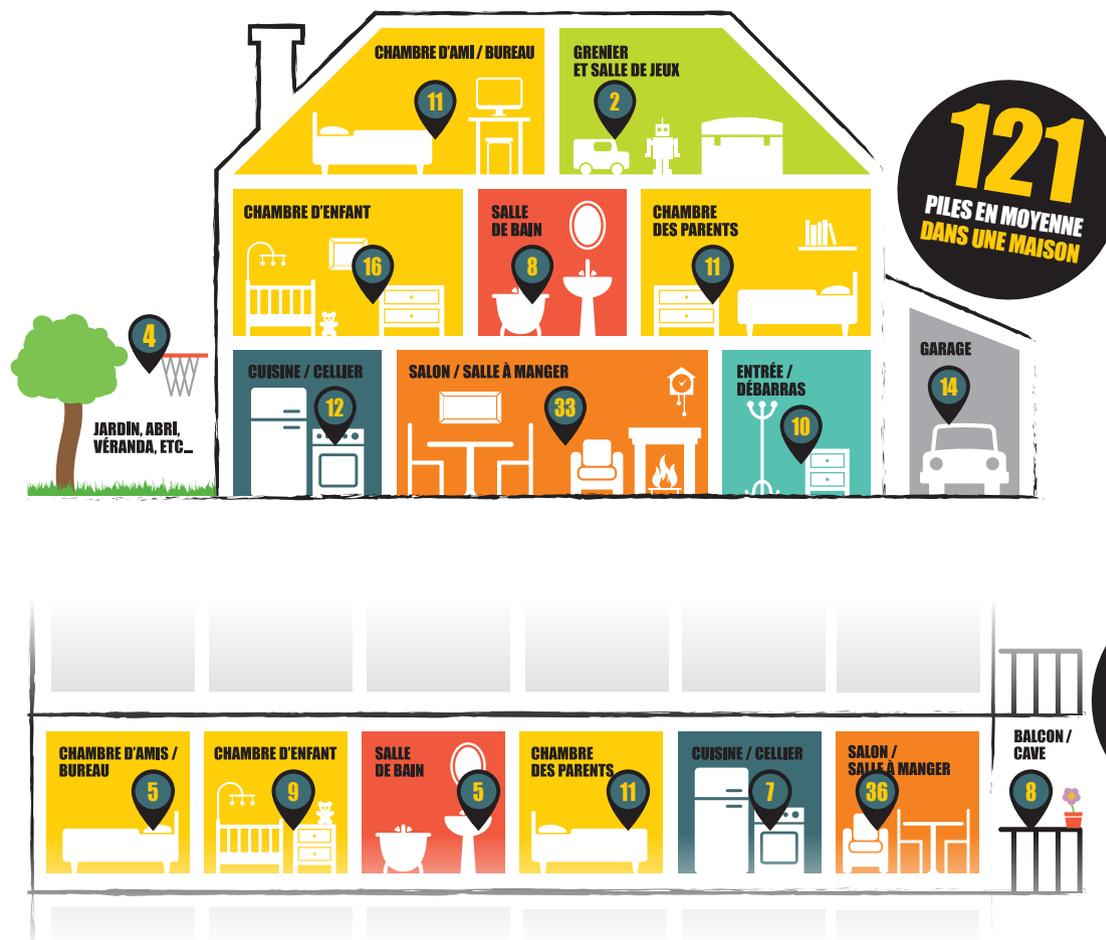
106
PILES EN MOYENNE
DANS UN FOYER
FRANÇAIS MOYEN

Si la moyenne française est de 106 piles et batteries par foyer, leur nombre varie fortement selon le type d'habitat : 121 piles en maison et 81 en appartement. La pièce qui en comporte le plus est **le salon / salle à manger** (31 % du total) suivi de **la/les chambre(s) notamment enfant** (21 % du total).

Les quantités de piles et batteries présentes dans les foyers sont **fortement corrélées à la superficie de l'habitat et la présence d'enfants** dans le ménage sans que leur âge ait un impact significatif. L'utilisation de piles ou batteries pour les jouets et consoles de jeux pour les moins de 12 ans se déplace ensuite vers des applications image, son et téléphonie après 12 ans.

Enfin, on observe que la quantité de piles et de batteries dans les **foyers ruraux** est supérieure à celle des foyers situés en zone urbanisée. Ceci s'explique notamment par l'utilisation d'équipements spécifiques en zone rurale (bricolage, jardinage...) et par la taille des habitations.

L'étude montre une forte proportionnalité entre m² habitables et nombre de P&A dans le foyer. **En moyenne on compte 1 pile ou batterie par m² !**



LES SOCIO-TYPES

L'étude Usages et Attitudes a permis d'évaluer le comportement des citoyens vis-à-vis du recyclage des piles et batteries usagées et ainsi de définir 5 profils types. Ces profils types sont utiles aux éco-organismes de la filière P&A afin de mieux définir les cibles à privilégier dans le cadre de campagnes de sensibilisation.

Les citoyens dits "pragmatiques" et les "distants", en particulier les jeunes familles avec enfants, constituent ainsi des cibles prioritaires (via les écoles primaires). La sensibilisation des citoyens "non concernés" se fera plutôt sur le long terme avec la nécessité de bien déterminer les arguments convaincants et les bénéfices réels pour cette cible plus réfractaire au geste de tri.

Profils	Socio demos (Éléments dominants)	Rapportent leurs piles et batteries ?	Pourcentages de français
→ CITOYENS ASSIDUS Rapportent une grande majorité de leurs piles et batteries.	<ul style="list-style-type: none"> • 50 ans et + • CSP+ • Marié, enfant(s) vivant ailleurs • 42 % locataires - 57 % propriétaires 	✓✓✓✓	19%
→ CITOYENS DISPONIBLES Rapportent une grande majorité de leurs piles et batteries mais sont moins préoccupés par l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • 50 ans et + • Retraités / Inactifs • Marié, enfant(s) vivant ailleurs • 72 % propriétaires 	✓✓	23%
→ CITOYENS PRAGMATIQUES Rapportent habituellement leurs piles et batteries, mais sont susceptibles d'en oublier un certain nombre.	<ul style="list-style-type: none"> • CSP- • Marié, enfant(s) vivant ailleurs ou pas d'enfant • 37 % locataires - 59 % propriétaires 	✓	34%
→ CITOYENS DISTANTS Ne rapportent habituellement pas leurs piles et batteries. Elles se trouvent à plusieurs endroits de la maison ou à un endroit précis et restent là.	<ul style="list-style-type: none"> • < 35 ans • CSP- • Familles avec enfant(s) • 37 % locataires - 59 % propriétaires 	✗	10%
→ NON CONCERNÉS Ont tendance à jeter directement ou mettre de côté mais sans véritable projet de recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> • < 35 ans • CSP- • Célibataires, pas d'enfant • 52 % locataires - 45 % propriétaires 	✗✗	14%

LES GISEMENTS FOYERS PAR RÉGION

Le nombre de piles et accumulateurs présent dans les foyers est variable en fonction des régions, sans que ces disparités ne puissent être interprétées.

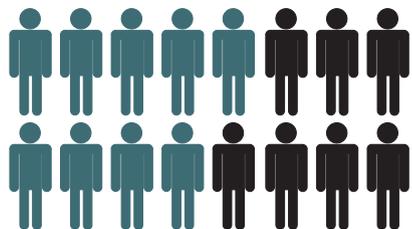
Par ailleurs, on ne constate pas de lien entre gisement et performance de collecte dans les régions.



UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES...

Les français sont globalement conscients de l'importance du geste de tri et de l'existence d'une filière de recyclage pour les piles et batteries usagées. Ils adoptent pour la plupart des comportements responsables en se rendant dans les points d'apports volontaires mis à leur disposition par les éco-organismes Corepile et Screlec-Batribox et leurs partenaires (distributeurs, collectivités, entreprises...).

Des progrès restent cependant à faire pour ancrer encore davantage la démarche de recyclage au quotidien.



Environ
8 FRANÇAIS SUR 10

indiquent :

- > trier les piles et les batteries
- > savoir que toutes les piles et batteries doivent être recyclées et les trier,
- > être plus ou moins familiarisés avec cette filière de collecte et de recyclage,
- > connaître un point de collecte près de chez eux.

Cette proportion est plus faible chez les **moins de 35 ans**.

58% DES FRANÇAIS

sont très satisfaits du dispositif de collecte mis en place par la filière.

Ce taux de satisfaction augmente auprès des **populations rurales et les plus de 50 ans**.

UN COMPORTEMENT RESPONSABLE...

Environ
9 FRANÇAIS SUR 10

affirment conserver chez eux des piles et des batteries usagées. Parmi eux, **plus d'un sur 2** indiquent rapporter leurs piles et batteries usagées dans un point de collecte au moins

1 FOIS PAR TRIMESTRE

Celui-ci est en majorité situé dans un magasin et en second lieu dans une déchetterie.

Les déchetteries sont moins populaires dans les zones fortement urbanisées. En Île-de-France notamment, le lieu de travail sera un point d'apport beaucoup plus utilisé que dans les autres régions.

MAIS ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE...

Sur 100 piles et batteries usagées :
> **10 à 15** sont directement jetées dans les ordures ménagères...
> **9 à 13** sont conservées très longtemps sans être recyclées.

Les freins au bon geste de tri sont le manque d'information sur le devenir des piles déposées (55% des personnes interrogées) ou simplement l'inattention du citoyen (45% d'entre eux oublie facilement les piles chez eux).



ÉLÉMENTS DE NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE

Jusqu'à **56 %** des personnes interrogées reconnaissent les mobiliers de collecte de Corepile ou Screlec-Batribox.

Jusqu'à **34 %** des personnes interrogées reconnaissent le "cube à piles" Corepile ou la Mini-Batribox bien que seul un français sur 5 l'utilise pour conserver ses piles usagées.





RELEVONS LE DÉFI PILES

FILIERE DE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES

www.relevonsledefipiles.com



CONTACT COREPILE

17 rue Georges Bizet - 75016 Paris

Tel : 0820 802 820 (0,12€ /min)

Mail : corepile@corepile.fr

www.corepile.fr / www.jerecyclemespiles.fr



CONTACT SCRELEC

52 bd du Montparnasse - 75015 Paris

Tel : 01 44 10 83 00

Mail : screlec@screlec.fr

www.screlec.fr / www.batribox.fr